

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2024

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

<u>Date de convocation :</u>	04/07/2024	<u>Membres présents :</u>
<u>Nombre de membres élus :</u>	15	Mmes BRAULT-PELUZZI Estelle, HARDOUIN Marie-Christine, MULLER Sandrine, SIMLER Agnès, TRETZ Maité
<u>Nombre de conseillers en fonction :</u>	15	MM, BLATZ Gérard, FRANCO Luis, HABERKORN Christophe, IBACH Patrice, SCHÖNSTEIN Laurent, SCHWEIN Laurent, STRAUDEL Jean-Philippe
<u>Nombre de conseillers présents :</u>	13	
<u>Nombre de procuration :</u>	2	
		<u>Membre absent excusé et non représenté :</u> ./.
		<u>Membre absent non excusé :</u> ./.
		<u>Membre ayant donné procuration :</u> Mr BAUMANN Jean-Marie a donné procuration à Mr STRAUDEL Jean-Philippe ; Mr JAEGLER Patrice a donné procuration à Mme BRAULT-PELUZZI Estelle

Secrétaire de séance :
Mr Patrice IBACH

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Urbanisme (permis de construire, déclaration préalable)
5. Budget du Lotissement du Moulin : décision modificative
6. Participation aux frais pour le porte-drapeau : déplacement à St Martin de Varreville
7. Personnel communal : remplacement de Mr Télesphore Dietsch
8. Agrandissement du terrain de football
9. Divers

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mr Patrice Ibach est désigné en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE (DEB-09-07-24-01)

Mme Estelle Brault-Peluzzi relève que le compte-rendu a été transmis hors délai et que la convention signée n'est pas respectée.

Mme Agnès Simler rappelle qu'une réunion pour discuter du compte-rendu avait été organisée et tous les conseillers y avaient été conviés.

Mr Laurent Schönstein indique que Mr Jean-Marie Baumann avait dit, lors de cette réunion, que le compte-rendu proposé resterait en l'état si la secrétaire de séance était d'accord avec celui-ci.

Mme Estelle Brault-Peluzzi signale que le compte-rendu transmis était incomplet et que ses observations n'ont pas été prises en compte.

Le procès-verbal de la séance précédente est soumis au vote : **7 pour, 7 contre** ; Mme Maïté Tretz ne prend pas part au vote n'ayant pas été présente lors de la dernière séance.

3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Monsieur le Maire rend compte des informations ci-dessous et des réunions auxquelles il a participé :

- Mariages célébrés :
 - o 1^{er} juin : Sébastien Rastetter & Julie Coubat célébré par Mr le Maire
 - o 8 juin : Florian Wagner & Mélanie Rudolf célébré par Mr Laurent Schönstein
 - o 14 juin : Antoine Jehl & Solène Roux célébré par Mme Agnès Simler assistée de Mme Michelle Roux, maire d'Arguenos (commune de 80 habitants situé dans le sud de la Haute-Garonne) et membre de la famille
 - o 29 juin : Nicolas Le Droguene & Victoria Weber célébré par Mme Estelle Brault-Peluzzi
- Prochains mariages
 - o 27 juillet : Guillaume Libanet & Vanessa Greigert sera célébré par Mr le Maire
 - o 28 septembre : Rodrigue Couche & Chloé Hardouin sera célébré par Mme Marie-Christine Hardouin
- 23 mai : réunion d'installation de la commission Locale de l'Eau du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) III Nappe Rhin
- 28 mai : rendez-vous avec Mme Mélissa Ruhlmann de Rosace concernant l'avancé du déploiement de la fibre
- 31 mai : réunion avec Mr Erwin Dages, locataire du lot de chasse n°1 et les agriculteurs par rapport aux dégâts de sangliers dans les cultures
- 31 mai : fête des écoles du RPI Grussenheim – Elsenheim à Grussenheim avec la participation de nombreuses personnes
- Réunion au Syndicat Ried Brun en présence des Maires des communes membres
- Le 4 juin en fin d'après-midi, à l'occasion du 85^e anniversaire de l'évacuation des populations dans le Sud-ouest et de la visite d'une délégation du Conseil départemental du Lot-et-Garonne, un moment officiel avec dépôt de gerbe a eu lieu à Neuf-Brisach. Mr le Maire et Mme Goetz Geneviève présidente du comité de Jumelage de Grussenheim y ont participé pour représenter la commune.
- 7 juin : assemblée générale du Groupe des Jeunes de Grussenheim
- 12 juin : réunion du conseil de communauté du Ried de Marckolsheim qui s'est déroulée à Grussenheim
- 18 juin : Atelier de travail au PETR : réflexion sur la nouvelle identité visuelle du futur réseau de transport, participation par Agnès Simler
- 19 juin : conférence des maires à laquelle a assisté Mme Agnès Simler, Mr le Maire étant retenu par une autre réunion
- 22 juin : journée citoyenne. Mr le Maire remercie tous les participants et Mme Agnès Simler pour l'organisation de cette journée. Cette dernière indique que 80 personnes ont contribué à la réussite de cette journée, dont plusieurs nouveaux habitants qui souhaitent s'engager dans la commune. Différents travaux ont été réalisés : peinture, espaces verts, nettoyage de l'Eglise, nettoyage de la Blind, ...
- 20 juin : conseil d'école du RPI Grussenheim-Elsenheim à Elsenheim. Les effectifs pour la rentrée 2024/2025 sont en hausse (+ 14 élèves sur le RPI) ; les enseignants de Grussenheim ont remercié la commune pour le recrutement d'une personne pouvant intervenir en cas d'absence de l'ATSEM.
- 28 juin : inauguration de l'espace sans tabacs dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue contre le cancer en présence de Mr Bernard Sacquépée, administrateur de la Ligue

Contre le Cancer, chargé des Espaces Sans Tabacs, des enseignantes de l'école de Grussenheim, des enfants de l'école accompagnés de parents, des membres du conseil municipal, des quêtés bénévoles et d'habitants. Mme Sandrine Muller rappelle que c'est Mme Estelle Brault-Peluzzi qui a mené ce projet en lien avec la Ligue contre le Cancer. Mr le Maire rappelle que ce projet a été lancé à son initiative après l'inauguration du local de la Ligue pour la collecte des cartouches d'encre usagées. C'est ce jour-là que les responsables de la Ligue ont sollicité la commune pour qu'elle fasse la démarche de créer un tel espace. Mme Estelle Brault-Peluzzi précise qu'elle est intervenue à l'école pour réaliser un travail autour de la santé et des actes citoyens ; des dessins des enfants en lien avec ce travail étaient exposés lors de ce moment inaugural. Mr Jean-Philippe Strauel signale qu'il est dommage que Mme Estelle Brault-Peluzzi n'ait pas été nommée lors des remerciements. Mme Agnès Simler répond qu'il est toujours délicat de nommer des personnes au risque d'en oublier certaines. Mr le Maire indique qu'il a remercié tous ceux qui ont contribué au projet et relève que Mr Jean-Philippe Strauel n'est pas intervenu dans ce projet mais qu'il était en première ligne pour la photo. Mr Gérard Blatz signale que depuis la mise en place de cet espace, il retrouve des mégots devant sa propriété.

- 1^{er} juillet : tirage au sort des jurés d'assises avec la commune de Jepsheim
- 1^{er} juillet : visite à Mr Richard Marti à l'occasion de son 90^{ème} anniversaire par Mr le Maire, Mme Agnès Simler, Mr Louis Heitzler et Mr Guy Foechterlé
- 2 juillet : obsèques de Mr Jean-Paul Elser, ancien Président des Anciens Combattants
- 2 juillet : réception de fin d'année scolaire pour le personnel enseignant et communal. Mme Alizée Xaintray, directrice quittera la commune à la rentrée scolaire et sera remplacée par Mme Véronique Stuck qui a été nommée sur le poste de direction.

4. URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE, DECLARATIONS PREALABLES, CERTIFICATS D'URBANISME)

Mr le Maire informe le conseil municipal que la SCI EPEO a sollicité un délai supplémentaire pour la régularisation de leur dossier.

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

Demandeur	Adresse du terrain
	Objets des travaux
Madame STRAUDEL MARIE 4 RUE DES VIGNES 68320 GRUSSENHEIM	5 RUE DES HOUBLONS l'agrandissement du garage

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur	Adresse du terrain
	Objets des travaux
SARL Thomas Sutter 13 rue de la Paix 68320 GRUSSENHEIM	Impasse du Moulin la construction d'un bâtiment tertiaire
Madame LEHMANN Alice 1a rue de la Pomme d'Or 67600 SELESTAT	11GR GRAND RUE la construction d'une maison d'habitation et d'un carport

DECLARATION PREALABLE

Demandeur	Adresse du terrain Objets des travaux
Madame BUFFARD CHRISTIANE 24 RTE DE COLMAR 68320 GRUSSENHEIM	24 RTE DE COLMAR la mise en place d'une marquise
Monsieur COMTE VINCENT 28 RUE DE LA 2 DIVISION BLINDEE 68320 GRUSSENHEIM	28 B RUE DE LA 2 DIVISION BLINDEE la mise en place de 14 panneaux photovoltaïques
Monsieur HARTMANN YANNICK 36 RUE D ALSACE 68320 GRUSSENHEIM	VILLAGE la prolongation d'un toit existant et le rajout d'une fenêtre de toit
Monsieur KELLER Julian 8 route de Strasbourg 67600 SELESTAT	17 GR GRAND RUE le remplacement des fenêtres de toit et la ravalement des façades avec isolation extérieure
Monsieur HENRY Jean-Luc 20 RUE DU STADE 68320 GRUSSENHEIM	20 RUE DU STADE la mise en place de volets roulants
Monsieur HENRY Jean-Luc 20 RUE DU STADE 68320 GRUSSENHEIM	20 RUE DU STADE la mise en place de fenêtres de toit et volets roulants sur fenêtre de toit
Monsieur HENRY Jean-Luc 20 RUE DU STADE 68320 GRUSSENHEIM	20 RUE DU STADE la suppression de la terrasse au dessus du garage
Monsieur HENRY Jean-Luc 20 RUE DU STADE 68320 GRUSSENHEIM	20 RUE DU STADE le remplacement du portail et du portillon

5. BUDGET DU LOTISSEMENT DU MOULIN : DECISION MODIFICATIVE (DEB-09-07-24-02)

Les résultats 2023 du budget du lotissement (Déficit d'investissement de 40 939,35 € et Excédent de fonctionnement de 44 079,18 €) ont été inscrits au budget primitif 2024 à l'arrondi (respectivement - 40 940 € et + 44 080 €).

Dans le cadre du contrôle de légalité, la Préfecture signale que les montants issus de l'affectation des résultats N-1 ne peuvent être arrondis au budget primitif N.

Aussi afin d'inscrire :

- le déficit d'investissement de – 40 939,35 € au compte 001 solde d'exécution négatif reporté
- l'excédent de fonctionnement de + 44 079,18 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Mr le Maire propose les décisions modificatives suivantes :

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	40 940,00 €	-0,65 €	0,00 €	40 939,35 €
001 Solde exécution invest. reporté	40 940,00 €	-0,65 €	0,00 €	40 939,35 €
001/001	40 940,00 €	-0,65 €	0,00 €	40 939,35 €
Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM	40 940,00 €	-0,65 €	0,00 €	40 939,35 €
040 Opérations ordre transf. entre sections	40 940,00 €	-0,65 €	0,00 €	40 939,35 €
3555/040	40 940,00 €	-0,65 €	0,00 €	40 939,35 €
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvementés par la DM	40 940,00 €	-0,65 €	0,00 €	40 939,35 €
042 Opérations ordre transf. entre sections	40 940,00 €	-0,65 €	0,00 €	40 939,35 €
71355/042	40 940,00 €	-0,65 €	0,00 €	40 939,35 €
Total des chapitres de recettes de fonctionnement mouvementés par la DM	44 080,00 €	-0,82 €	0,17 €	44 079,35 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	44 080,00 €	-0,82 €	0,00 €	44 079,18 €
002/002	44 080,00 €	-0,82 €	0,00 €	44 079,18 €
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	25 655,00 €	0,00 €	0,17 €	25 655,17 €
7015/70	25 655,00 €	0,00 €	0,17 €	25 655,17 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	40 940,00 €	-0,65 €	0,00 €	40 939,35 €
Total général des recettes d'investissement (1)	40 940,00 €	-0,65 €	0,00 €	40 939,35 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	69 735,00 €	-0,65 €	0,00 €	69 734,35 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	69 735,00 €	-0,82 €	0,17 €	69 734,35 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve ces propositions
- autorise Mr le Maire à passer les écritures comptables. Après l'inscription des crédits de la décision modificative au budget primitif 2024, le budget s'équilibre en investissement à 40 939,35 € et en fonctionnement à 69 734,35 €.

6. PARTICIPATION AUX FRAIS POUR LE PORTE-DRAPEAU : DEPLACEMENT A ST-MARTIN-DE-VARREVILLE (DEB-09-07-24-03)

Mr le Maire rappelle que la commune de Saint-Martin-de-Varreville dans la Manche est la commune où la 2^{ème} Division Blindée a débarqué en août 1944 à Utah Beach. La ville de Paris a été libérée le 25 août et Grussenheim fin janvier 1945 par les unités de la 2^e DB.

Du 1er au 4 août 2024, la commune de Saint-Martin-de-Varreville va célébrer le 80^{ème} Anniversaire du Débarquement de la 2^e DB du Maréchal Leclerc.

Tous les maires des communes ayant implanté des bornes de Koufra qui retrace le chemin parcouru par la 2^{ème} Division Blindée (La Voie de la 2^e DB) lors de la Libération de la France en 1944 ont été invités à participer à ces cérémonies.

Mr le Maire s'y rendra accompagné de Mr Dietsch Gilbert, porte-drapeaux. Les deux drapeaux déposés et confiés à Grussenheim (celui des anciens de la 2^{ème} D.B. de la section Haut-Rhin/Territoire de Belfort et celui des Anciens de la 2^{ème} D.B. de la section du Bas-Rhin) seront emmenés pour ces cérémonies commémoratives.

Mr le Maire propose que la commune prenne en charge les frais de déplacement de Mr Dietsch et son épouse. Il précise qu'il pendra lui-même en charge les frais du banquet et l'ensemble de ses frais personnels de déplacement.

Après discussion et vote, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une participation aux frais de 280 € à Mr Dietsch Gilbert.

Mr le Maire informe le conseil municipal que le nouveau gouverneur militaire de Strasbourg sera installé le 1^{er} août 2024.

7. PERSONNEL COMMUNAL : REMPLACEMENT DE MR TELESOPHORE DIETSCH (DEB-09-07-24-04)

Mr le Maire informe le conseil municipal que suite à la délibération du 19 mars 2024 et de la publication du poste, plusieurs candidatures sont parvenues en mairie. Plusieurs entretiens se sont déroulés en présence des adjoints, de Mr Gérard Blatz et de la secrétaire de mairie. Deux candidats étaient issus de la fonction publique mais ils ont obtenu un poste dans une autre collectivité et ont renoncé au poste de Grussenheim. Les autres candidats n'ont pas le statut de fonctionnaire.

La commune de Grussenheim a la possibilité de recruter un agent en qualité de contractuel sur la base de l'article L 332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

Pour se faire, Mr le Maire propose de compléter la délibération du 19 mars 2024 comme suit étant précisé que l'ouverture du poste aux contractuels était précisée dans l'offre d'emploi :

- *Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel de droit public territorial (CDD de trois ans renouvelable une fois).*
- *L'agent sera rémunéré par référence à l'échelon 12 du grade d'agent de maîtrise relevant de la catégorie hiérarchique C eu égard à la fiche de poste et des missions du poste. Il percevra également la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) de 10 points liée à la polyvalence de l'emploi et une prime de fin d'année versée au mois de novembre chaque année (versée au prorata des mois de présence de l'année N). Elle est équivalente au traitement indiciaire brut mensuel du mois d'octobre de l'année N (les charges salariales viendront en diminution).*

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- précise que cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel de droit public territorial
- autorise Mr le Maire à procéder au recrutement, à compter du 1^{er} septembre 2024, d'un agent de maîtrise contractuel sur la base de l'article L 332-8 du CGFP sous contrat à durée déterminée de trois ans renouvelable une fois en remplacement de Mr Télesphore Dietsch qui fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} octobre 2024. L'agent sera rémunéré par référence à l'échelon 12 du grade d'agent de maîtrise relevant de la catégorie hiérarchique C. Il percevra également la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) de 10 points liée à la polyvalence de l'emploi et une prime de fin d'année versée au mois de novembre chaque année (versée au prorata des mois de présence de l'année N). Elle est équivalente au traitement indiciaire brut mensuel du mois d'octobre de l'année N (les charges salariales viendront en diminution).

8. AGRANDISSEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL (DEB-09-07-24-05)

Mr le Maire informe le conseil municipal que suite aux nouveaux contacts entrepris par Mr Jean-Marie Baumann avec Mr Jean-Claude Heitzler par rapport à l'acquisition de parcelles nécessaires pour l'agrandissement du terrain de football, Mr le Maire a reçu en mairie avec les adjoints, Mr Thierry Streitmatter, les agriculteurs locataires des parcelles concernées et les représentants du Football Club de Grussenheim. Cette réunion n'avait pas abouti à une solution concrète.

Mr Thierry Streitmatter, après avoir trouvé un accord avec Mr Heitzler a sollicité un nouveau rendez-vous avec Mr le Maire pour lui signifier les conditions demandées en contrepartie. Ces dernières avaient été transmises à Mr Jean-Marie Baumann qui les a communiquées à l'ensemble des conseillers municipaux.

Mr le Maire a également rencontré Mme Brigitte Blatz et Mr Marcel Strauel, tous les deux locataires de deux parcelles communales concernées par l'échange. Les deux sont favorables pour céder les parcelles communales.

Suite à ces échanges, Mr le Maire a réuni la commission agricole pour en discuter et faire une proposition acceptable par toutes les parties concernées.

Mr le Maire espère que ces discussions aboutiront et que le projet d'agrandissement du terrain de football puisse enfin se réaliser.

Après discussion et vote, le conseil municipal approuve, **à l'unanimité**, les propositions du 9 juillet 2024 et autorise Mr le Maire à les transmettre à Mr Thierry Streitmatter.

Si ce projet d'agrandissement se concrétise, le FCG gagnera 11 mètres en largeur ce qui permettra de réaliser un second terrain officiel pour certaines équipes.

9. DIVERS

- **Commission communale du 80^{ème} anniversaire de la Libération** : Deux réunions de la commission ont eu lieu. Il a été décidé de célébrer le 80^{ème} anniversaire de la libération fin janvier 2025 et début août 2025. Mme Estelle Brault-Peluzzi précise qu'une communication sur ces cérémonies sera réalisée en septembre sur Intramuros et le site internet de la commune. Différentes animations ont été évoquées : transmission d'un film sur la 2^{ème} D .B., intervention de Mr Guillaume Deininger, musicien alsacien qui est déjà intervenu pour le 70^{ème} anniversaire.
Mr le Maire informe le conseil municipal que la Maison des Anciens de la 2^{ème} DB et la fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque souhaiteraient qu'un hommage particulier au lieutenant-colonel Putz puisse être réalisé sous la forme d'une stèle qui pourrait être érigée à proximité du lieu où il est mort (carrefour 177). La Maison des Anciens de la 2e DB prendrait en charge le coût de ce projet mémoriel. Mr Jean-Philippe Strauel confirme qu'il est bien tombé près du petit pont lors d'un tir d'obus qui a tué au total 4 personnes.
- **Travaux école** : Comme convenu lors du vote du budget primitif 2024, les travaux de mise en place d'un faux plafond et de remplacement des luminaires à l'école seront réalisés durant les congés estivaux. Etant donné que l'ensemble du mobilier est sorti de la salle de classe, Mr le Maire propose de réaliser le rafraichissement des peintures des murs de la salle de classe pour un montant de 3 954,66 € H.T. Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette proposition.
- **Travaux de peinture** : Mr le Maire informe le conseil municipal que des travaux de peinture des poutres sur le pignon sud de l'école ont été réalisés lors de la journée citoyenne. Etant donné la présence de l'échafaudage, Mr le Maire propose de le déplacer et de réaliser la peinture des poutres de la façade ouest de l'école. Le conseil municipal y est favorable et une journée de travail est prévue le vendredi 12 juillet 2024 à partir de 18 heures.

- **Révision de la chaudière** : La chaudière de l'école – mairie sera révisée le mercredi 10 juillet 2024.
- **Maison 23 grand'rue** : Mr Le Maire informe le conseil municipal qu'une visite sur place a eu lieu le 20 juin avec Mme Sophie Schilchter, chargée de mission Patrimoine Bâti Direction Culture et Patrimoine de la CeA. A présent, il y a lieu de contacter un maître d'oeuvre pour le suivi et l'élaboration d'un projet de réhabilitation du bâti. Mr le Maire a pris contact avec Monsieur François Liermann qui viendra le mercredi 17 juillet 2024.
- **Grempeleturnoi** : Le Grempeleturnoi se déroulera les 13 et 14 juillet 2024. Mme Estelle Brault-Peluzzi a préparé une convention qui sera signée avec le FCG. Elle soulève le problème de vitesse des voitures dans la rue de la Libération étant précisé que des vas-et-viens sont constatés depuis le lundi 8 juillet. Mme Agnès Simler et Estelle Brault-Peluzzi demandent s'il n'est pas possible de mettre en place un ralentisseur ou des chicane. Dans un tel cas, un arrêté du maire doit être signé. Mme Estelle Brault-Peluzzi rappelle qu'une limitation de la vitesse à 30 km/h existe déjà dans la rue. Mme Agnès Simler propose de se rendre sur place le mercredi 10 juillet 2024 à 18 heures.
Il est également soulevé le problème du pré à côté de l'ancien terrain de football. En raison de la météo, ce dernier n'a pas encore pu être fauché. Il est proposé de trouver une solution avec l'exploitant (fauche d'une partie, indemnisation).
- **Voirie** : Un trou a été bouché au niveau du stop à l'intersection du Muehlweg et de la route menant à Illhaeusern. Un affaissement a été constaté sur le chemin d'exploitation longeant la propriété de Mr Théo Vogel. L'emplacement a été sécurisé et le nécessaire sera fait pour combler le trou.
- **Taille arbuste** : Mme Marie-Christine Hardouin signale que les arbustes dans le passage entre la rue de Seyches et la rue du Stade nécessitent une taille. Le nécessaire sera fait.
- **Remerciements** : Mr Laurent Schwein remercie la commune pour le bon qui lui a été attribué pour compenser les frais d'utilisation de son matériel personnel lors de différents travaux effectués pour la commune.
- **Départ de Mr Téléphore Dietsch** : Dans le cadre du départ à la retraite de Mr Téléphore Dietsch, Mme Agnès Simler propose d'organiser un pot de départ et de prévoir un cadeau. Il est proposé de consulter Mr Téléphore Dietsch pour l'organisation de celui-ci.
- **AFUa Les Vergers** : Mr Laurent Schönstein interroge Mr Jean-Philippe Strauel par rapport aux « impostures » effectuées vis-à-vis de certaines personnes concernant l'AFUa Les Vergers et à son souhait de voir capoter le projet. Mr Jean-Philippe Strauel indique qu'il n'a jamais tenu de tels propos et souhaite que ces personnes viennent le rencontrer pour en discuter de vives voix.
- **Prochaine réunion** : La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 24 septembre 2024 à 20 heures.

La séance est levée à 21 heures 45.

 Le Maire,
Martin KLIPFEL

Le secrétaire de séance,
Patrice IBACHI